



Animateur·trice Enfance-Jeunesse (H/F) – CDII – 913h/an

Maison Verte

CDII – Convention ECLAT – Groupe B Coefficient 265

L'Association Rencontre et Culture recrute un·e **animateur·trice enfance-jeunesse** pour intervenir sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et au sein de l'Accueil Jeunes 11/17 ans.

Missions

TAP – École élémentaire Guyenne

- Organiser et animer des activités périscolaires
- Encadrer les enfants dans le respect du projet pédagogique
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Participer aux réunions pédagogiques et à l'évaluation des actions
- Communiquer avec les familles

Accueil Jeunes 11/17 ans (ACM)

- Encadrer et animer des activités éducatives, culturelles et sportives
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes
- Contribuer au bon fonctionnement de la structure
- Participer aux réunions d'équipe et aux bilans

Organisation du temps de travail

- 913 heures annuelles (≈ 17,5h/semaine annualisées)
- 18h/semaine en période scolaire
- 30h/semaine pendant certaines vacances scolaires
- 2 périodes d'intermittence dans l'année
- Travail en soirée le vendredi (jusqu'à 22h30)
- Temps de préparation inclus

Profil recherché

- BAFA / CPJEPS minimum exigé (ou équivalent)
- Expérience en animation enfance/jeunesse appréciée
- Connaissance du cadre réglementaire ACM
- Sens des responsabilités et du travail en équipe
- Capacité d'organisation et qualités relationnelles

Conditions

- Rémunération selon Convention Collective ECLAT – Groupe B Coefficient 265
- Poste basé à la Maison Verte
- Prise de poste immédiatement
- Merci d'adresser CV et lettre de motivation à la Direction à :
recrutement@mqvillejean.fr

FICHE DE POSTE DE : ANIMATEUR·TRICE
SOCIOCULTUREL
Groupe B – coeff. 265
Secteur enfance / jeunesse



Définition Convention collective Eclat:

Groupe B– Coefficient. 265

Autonomie : Les consignes et processus sont mis en œuvre. Le contrôle est permanent.

Responsabilité : Responsabilité des biens (matériel, outils, salle éventuellement) confiés au salarié et/ou des personnes extérieures dont le salarié à la charge (public accueilli). Peut avoir la gestion d'un fond de caisse.

Technicité : Compétences professionnelles pratiques dans le cadre d'une activité généralement simple.

Relationnel : Les échanges sont variés et s'adressent à des interlocuteurs différents.

Lieu d'activité :	Maison Verte
Durée du travail :	913h à l'année (soit env. 17,5h / semaine)
Lien hiérarchique :	Direction Coordinateurs de secteur Adjointe de coordination / animatrice référente enfance-famille
Relations fonctionnelles :	Usagers, adhérents Salariés - Equipe

MISSIONS Association Rencontre et Culture :

Dans le respect du projet et sous l'autorité de la direction de l'association, des coordinateurs de secteur et de la coordination jeunesse adjointe, l'animateur·trice a pour missions de :

- **Organiser et animer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à destination des enfants de l'école élémentaire Guyenne,**
- **Animer et encadrer les jeunes fréquentant la Maison Verte.**

Prenant en compte le milieu d'appartenance ou d'origine des publics, l'animateur·trice doit :

- Pour les Temps d'Activités Périscolaires
- Contribuer au développement physique, psychologique et affectif de l'enfant dans le cadre du projet pédagogique,
- Par l'animation, construire et maintenir la dynamique de groupe,
- Planifier, organiser les projets d'activités socio-éducatives,
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités,
- Proposer des supports adaptés et en maîtriser les outils pédagogiques d'animation,
- Participer aux réunions pédagogiques,
- Communiquer avec les familles,
- Participer à l'évaluation des actions.

- Pour les Accueils Jeunes Maison Verte 11/17 ans, dans le respect du projet pédagogique et de la réglementation en vigueur relative aux ACM :
 - Encadrer et animer les jeunes dans une pratique de loisirs éducatifs, culturels et sportifs,
 - Participer au bon déroulement des accueils jeunesse,
 - Animer les programmes d'activités adaptés aux publics accueillis,
 - Participer aux réunions d'équipe et à l'élaboration des programmes d'animation,
 - Participer aux bilans des actions.

Il/elle connaît les règles élémentaires pour la formalisation de son travail à l'écrit et à l'oral.

Il/elle sait anticiper, s'organiser et gérer son temps en tenant compte de l'organisation de l'équipe générale.

Il/Elle participe activement à la vie de l'équipe.

En complément, ce poste comprend :

- Du travail en soirée (vendredi jusqu'à 22h30)
- Du travail pendant les périodes de vacances scolaires
- Du temps de préparation inclus dans le temps de travail

Cette fiche de poste n'est pas exhaustive et pourra évoluer en fonction des besoins de l'association et du projet éducatif.